



## Mari insolvable et séparation que faire

Par **Ervalena**, le **18/11/2013** à **17:01**

Bonjour

Merci de m'aider car c'est urgent pour ma soeur...

J'écris pour ma soeur qui n'a pas le temps étant enseignante et n'ayant pas internet actuellement.

Ma soeur gagne 2100€ net et est mariée sous le régime de séparation de biens depuis 12 ans avec un homme qui n'assume pas les charges du ménage depuis 4 ans parès l'incendie de leur maison où ils ont tout perdu.

Elle a une fille de son mari actuel, 3 d'un premier mariage qui sont grands mais 2 encore étudiants.

Ma soeur paye un crédit de 800€ pour une petite maison qu'elle est contrainte de vendre faute de moyens. Elle paye la part de son mari depuis 4 ans soit 400€ de perte sèche. Ce dernier ex-graphiste a tenté une conversion dans le bâtiment mais ne cherche pas activement du travail. Il doit lui-même 19 000€ à son ex épouse et le comble c'est que c'est ma soeur qui nourrit ses 2 beaux enfants et s'occupe d'eux quand ils viennent!

Une saisie attribution pour les pensions non payées a été demandée par l'ex femme.

Cela signifie que ma soeur outre les sommes qu'elle a payées pour son mari pendant des années va perdre une partie de cette maison.

Lassée de cette situation elle veut se séparer de lui. Ca fait 2 ans qu'ils n'ont plus de vie de couple.

Lui ne réagit pas et se laisse aller indifférent à tout ce qu'on lui dit.

Ma soeur demande si elle va en plus être contrainte de payer une pension alimentaire alors qu'elle a déjà à peine de quoi vivre et qu'elle a une fille à charge?

Avec mes remerciements anticipés